LE CHEMIN DES ARTS

Un chapelet d'œuvres entre causse et vallée



Du point de départ, situé à Laroque-des-Arcs le sentier escalade la côte de Constans, se promène sur le plateau, dégringole vers le ruisseau de Nouaillac, remonte vers Miralasse et Mels, enfin dévale vers la chapelle Saint-Roch et Laroque. Dès cet été, les marcheurs pourront boucler le Chemin des Arts, circuit de onze kilomètres ponctué d'œuvres délicatement inscrites dans le paysage. Un projet soutenu et réalisé par la Communauté

L'idée flottait dans l'air depuis quelques lunes. Elle émanait d'un passionné d'art contemporain, le député Michel Roumégoux. Mais il fallait attendre que le projet mûrisse, qu'il trouve une cheville ouvrière capable de l'esquisser sur le papier, en préambule à sa réalisation dans le paysage. Chose faite puisque le photographe Pierre-Jérôme Atger, appuyé par la Communauté de Communes du Pays de Cahors, avance et pousse une initiative dont il est un fervent défenseur. Déjà les artistes consultés, émoustillés par la visite du site, planchent d'arrachepied sur les œuvres de «land-art» qui s'inscriront sobrement, dès cet été, dans une nature exceptionnelle de grandeur et d'austérité.

Grise. la pierraille du causse? C'est

à voir. Sous mille lumières et quatre saisons, les éboulis, les chemins raboteux et les collines vert-de-gris miroitent et bleuissent au fil des heures. Les horizons se camouflent dans l'intime, superposent les perspectives ou s'étendent vers l'infini des vallées. Sensibles à ces climats successifs, les concepteurs entendent spontanément les respecter, les souligner sans surcharge, éveiller des échos surprenants. Ainsi, une harpe éolienne pourrait faire chanter le vent sur les hauteurs de Constans. Surplombant le ruisseau de Nouaillac, un tunnel sous les buis offrirait un lieu de recueillement naturel, à peine habité par des mains d'artistes. Des fenêtres s'ouvriraient sur les collines, des personnages elfiques mèneraient les pas en jalonnant le parcours. Au retour sur Laroque-des-Arcs, la chapelle Saint-Roch semblerait flotter sur les eaux du Lot...

Au-delà de ces installations fixes, les concepteurs envisagent d'utiliser des cazelles ponctuant le parcours et une maison de vigne sise à Lamagdelaine, cédée par ASF: ces modestes volumes intérieurs pourraient abriter des travaux temporaires, destinés à renforcer l'intérêt du Chemin par une rotation des œuvres présentées. Enfin des initiatives privées semblent encouragées par ce projet et pourraient, à terme, se greffer dessus: ainsi un atelier d'artiste, doublé d'un lieu d'exposition, pourrait voir le jour à Lagarde, commune de Valroufié.

L'autoroute A20, dont l'emprise partage le circuit en deux, aurait pu

être l'empêcheur de cheminer en rond. En fait, c'est elle qui financera la première intervention artistique: pour compenser les fortes nuisances imposées par le chantier, la société ASF va aménager la tranchée couverte de Constans. Le projet, conçu par un architecte, un paysagiste et... Pierre-Jérôme Atger, mettra en exergue les mouvements spiralés de l'eau qui s'écoule. Là, le Chemin des Arts s'enroulera dans des formes fluides, végétales et minérales, avant de poursuivre ses pérégrinations vers des horizons plus sauvages.

Le coût

- Balisage et signalétique:10 000 euros
- Débroussaillage: 3 000 euros
- Réalisation du topo-guide:1 000 euros
- Interventions artistiques: 20 000 euros
- Entretien du circuit (par an): 900 euros

Les partenariats

Communauté de Communes Lot-Célé, communes de Lamagdelaine, Laroque-des-Arcs, Valroufié, Comité départemental du tourisme du Lot, Autoroutes du Sud de la France, Mécénat pour le Lot.,

Les artistes retenus

D'ores et déjà, quelques artistes ont répondu favorablement à ce projet. On peut citer: Christiane Le Guen (Drianne), Dominique Garnal et Georges Guiard de Lamagdelaine. Désirant élargir le cercle des intervenants locaux, sur les conseils de Jean-François Maurice, Pierre-Jérôme Atger a associé Pierre Prévost, Alain Prillard, Christian Destieu, Michel Dupuy, Jean Redoulès et André Nouyrit.





DES ŒUVRES DE "LAND-ART" S'INSCRIRONT SOBREMENT DANS UNE NATURE EXCEPTIONNELLE

de Communes du Pays

de Cahors.